



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Michel THOMAS - BOURGNEUF

www.slgexpertise.fr - Accueil@slgexpertise.fr

Ligue Pour la Protection des Oiseaux

L P O

Les fonderies Royales

17305 ROCHEFORT

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Membres de l'assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association La Ligue de La Protection Des Oiseaux, établis en euros tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.4 de l'annexe concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et qui consiste à comptabiliser le produit des legs dans le résultat d'exploitation et non plus dans le résultat exceptionnel.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie de notre rapport, la note 1.4 de l'annexe expose le changement de méthode comptable. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.
- La note 5 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que, en l'absence de règles comptables applicables à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, les modalités d'élaboration du compte d'emploi, et notamment les règles relatives à la détermination des clés de répartition des charges indirectes, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent. Nous nous sommes enfin assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 01 juin 2015
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SLG EXPERTISE



Marion BOLZE

Bilan
Association

Ligue pour Protection des Oiseaux

Au : 31/12/2014

EUR

* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2013
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	257 785	104 638	153 146	84 553
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				82 939
	Avances et acomptes				
	Total	257 785	104 638	153 146	167 493
	Immobilisations corporelles				
Terrains	3 295 209	41 740	3 253 468	3 242 633	
Constructions	2 713 030	685 565	2 027 464	2 116 215	
Inst. techniques, mat.out.industriels	653 508	255 179	398 329	417 198	
Autres immobilisations corporelles	3 218 267	1 461 179	1 757 088	1 917 125	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	14 836		14 836	96	
Total	9 894 852	2 443 664	7 451 188	7 693 268	
Immobilisations financières (2)					
Participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts	55 000		55 000	55 000	
Autres immobilisations financières	12 319		12 319	7 829	
Total	67 334		67 334	62 844	
Total I	10 219 971	2 548 302	7 671 668	7 923 606	
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements	31 996		31 996	28 568
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	325 181	23 336	301 845	346 743
	Total	357 178	23 336	333 841	375 311
	Avces et acptes versés sur commandes	47 408		47 408	24 569
	Créances usagers et comptes rattachés	461 625	18 158	443 466	482 397
	Autres créances	3 887 338		3 887 338	3 949 747
	Total	4 348 963	18 158	4 330 805	4 432 145
Divers					
Autres titres					
Valeurs mobilières de placement	2 422 022		2 422 022	3 134 900	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	187 267		187 267	208 812	
Charges constatées d'avance (4)	50 865		50 865	64 960	
Total II	7 413 705	41 495	7 372 210	8 240 699	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion Actif					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	17 633 677	2 589 798	15 043 879	16 164 305	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents			145 000	
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			848 503	
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Bilan

Ligue pour Protection des Oiseaux

Au : 31/12/2014

* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	2 921 113	2 896 596
	Ecarts de réévaluation		
Fonds associatifs	Réserves	3 725 737	3 653 316
	Report à nouveau		(209 047)
	Résultat de l'exercice	(111 994)	281 468
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Autres fonds associatifs		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 823 152	2 850 216
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
Total		9 358 009	9 472 550
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	14	14
	Provisions pour charges	683 525	801 045
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	628 772	631 990
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	467 378	540 827
	Total	1 779 690	1 973 877
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 075 347	1 269 150
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	5 858	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	817 925	1 132 400
	Dettes fiscales et sociales	1 385 838	1 344 155
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	323 456	570 276
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	297 753	401 894	
Total		3 906 179	4 717 877
Ecart de conversion passif			
Total du passif		15 043 879	16 164 305
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	867 582	
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 032 738	3 640 839
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2014 31/12/2014 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2013 31/12/2013 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	1 990 912	2 135 429
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	1 569 026	1 251 247
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))	3 559 939	3 386 676
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	3 897 998	4 466 140
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	272 229	185 906
	Cotisations	689 131	716 620
	Autres produits (1)	3 406 124	2 017 829
Total des produits d'exploitation I	11 825 423	10 773 173	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	981 096	1 110 035
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	41 153	(28 292)
	Autres achats et charges externes (2)	491 574	529 274
	Impôts, taxes et versements assimilés	(3 428)	(958)
	Salaires et traitements	3 004 410	3 049 313
	Charges sociales	549 446	542 973
	- sur immobilisations { amortissements provisions	4 468 839	4 267 604
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	1 899 497	1 796 676
	- pour risques et charges	448 051	427 121
	Subventions accordées par l'association	40 745	21 876
	Autres charges	52 304	143 684
Total des charges d'exploitation II	12 220 539	12 223 325	
Résultat d'exploitation (I-II) III	(395 115)	(1 450 152)	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	14	14
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	36 909	153 375
Total des produits financiers V	36 924	153 390	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	14	14
	Intérêts et charges assimilées	35 279	42 332
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI	35 294	42 347	
Résultat financier (V-VI)	1 629	111 042	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	(393 486)	(1 339 109)	
Renvois	(1) Dont : Dons	634 023	679 451
	Legs et donations	1 275 864	1 077 037
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier			

Compte de résultat (suite)

Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2014 31/12/2014 * Mission Comptes annuels

Période de l'exercice précédent 01/01/2013 31/12/2013 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	6 700	1 135 808
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	201 071	186 255
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	207 771	1 322 063
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 946	2 151
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	2 946	2 151
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		204 824	1 319 912
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		21 950
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	813 125	1 009 774
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	736 458	687 158
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	12 883 244	13 258 401
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	12 995 238	12 976 932
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	(111 994)	281 468
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			62 913
	Bénévolat		
	Prestations en nature		62 913
	Dons en nature		
Charges			62 913
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		62 913
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros



KPMG Entreprises
Sèvres-Charentes
21 rue Fleming
B.P. 20133
17005 La Rochelle Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 46 50 57 67
Télécopie : +33 (0)5 46 41 81 74
Site internet : www.kpmg.fr

Association L.P.O.

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2014
Montants exprimés en EUR**

6 mai 2015
Association L.P.O.
8 rue du Docteur Pujos - BP 90263
17305 Rochefort
Ce rapport contient 20 pages

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

- Ressources liées aux legs comptabilisés en produits exceptionnels :

Le niveau de legs comptabilisé en 2014 est de 1 276 K€ contre 1 136 K€ en 2013 et 654 K€ en 2012. Sur les exercices passés, ils ont fluctués de la façon suivante : 793 K€ en 2011, 886 K€ en 2010, 1 209 K€ en 2009, 1 078 K€ en 2008, 458 K€ en 2007 et 545 K€ en 2006. La relative volatilité des flux financiers liés aux legs conduisait l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels. Ces produits sont dorénavant comptabilisés en autres produits d'exploitation.

- Les engagements hors bilan (legs à recevoir acceptés par le CA ou la préfecture) sont passés de 1 084 K€ au 31/12/2013 à 1 108 K€ à la fin de l'exercice.

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

1.1.1 Principes de bases

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- image fidèle (prudence, régularité et sincérité),
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

1.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

1.3 Méthodes

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans les contrats d'études se déroulant sur plusieurs années, il a été retenu la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produit. L'aide aux délégations L.P.O. est comptabilisée en charge et non en déduction des produits.

La procédure de comptabilisation des legs est la suivante :

- Tous les legs et donations passent obligatoirement par différentes phases :
 - l'acceptation par les organes statutairement compétents (conseil d'administration) et/ou l'autorisation par les organismes de tutelle, doit figurer dans les engagements reçus, en pied de bilan ;
 - un compte de bilan (compte 475) est utilisé de manière transitoire pour enregistrer la contrepartie d'encaissements et décaissements ;
 - à la clôture du legs, le compte 475 est soldé par un compte de produit (771300 libéralités reçues).

De même, la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas été traduite en comptabilité. Pour l'application de l'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 (réduction d'impôts pour don aux associations au titre des frais non remboursés), les comptes d'engagements ont été mouvementés.

1.4 Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation

Les produits relatifs aux legs sont comptabilisés en autres produits d'exploitation. La relative volatilité des flux financiers liés aux legs conduisait l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels sur les exercices précédents.

Impact changement de méth.	31/12/2014	31/12/2013		Variation
		Nouvelle méth.	Ancienne méth.	
Résultat exploitation	-395 116	-314 345	-1 450 153	-80 771
Résultat financier	1 630	111 043	111 043	-109 413
Résultat courant avant impôt	-393 486	-203 302	-1 339 110	-190 185
Résultat exceptionnel	281 492	506 720	1 642 528	-225 229
Impôt	0	-21 950	-21 950	21 950
Résultat net	-111 995	281 469	281 469	-393 463

2 Notes sur le bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1.1 Concessions, brevets et droits similaires

Les logiciels informatiques sont comptabilisés et amortis entre 12 et 36 mois.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Il n'y a pas d'immobilisation en crédit-bail.

Les biens à caractère immobilisable achetés dans le cadre de programmes subventionnés sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre des programmes de conservation de la nature, certains terrains peuvent avoir été acquis avec une clause d'inaliénabilité au profit du financeur.

La Station Ornithologique de l'Ile Grande (22) est construite sur sol d'autrui.

2.1.2.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations	Début	Augmentation	Diminution	Virements	Fin
INCORPORELLES					
Frais d'établissement I					
Autres immob. incorp. II	261 697.64	93 315.62	14 288.64	82 939.61	257 785.01
CORPORELLES					
Terrains	3 273 905.34	21 303.90			3 295 209.24
Constructions	2 713 030.09				2 713 030.09
Installations techniques	624 618.30	28 890.51			653 508.81
Installations générales	1 567 833.49	16 698.85			1 584 532.34
Matériel de transport	227 799.55	46 418.00			274 217.55
Matériel de bureau et inf.	1 313 078.28	53 521.88	7 082.40		1 359 517.76
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	96.14	14 740.28			14 836.42
Total III	9 720 361.19	181 573.42	7 082.40		9 894 852.21
FINANCIERES					
Participations	15.24				15.24
Créances rattachées					
Autres titres immob.					
Prêts et aut. financ.	62 829.39	4 490.00			67 319.39
TOTAL IV	62 844.63	4 490.00			67 334.63
TOTAL GENERAL	10 044 903.46	279 379.04	21 371.04	82 939.61	10 219 971.85

2.1.2.2 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue :

- Constructions 60 ans
- Agencements et installations 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel éducatif 4 ans
- Autres équipements 4 ans

2.1.2.3 Tableau des amortissements

Immobilisations	Début	Augmentation	Diminution	Virements	Fin
INCORPORELLES					
Frais d'établissement I					
Autres immob. incorp. II	94 204.54	24 822.94	14 388.64		104 638.84
CORPORELLES					
Terrains	31 271.58	10 468.70			41 740.28
Constructions	596 814.95	88 750.23			685 565.18
Installations techniques	207 419.88	47 759.71			255 179.59
Installations générales	452 536.91	95 524.79			548 061.70
Matériel de transport	133 795.37	41 496.93			175 292.30
Matériel de bureau et inf.	605 253.55	139 228.68	6 657.22		737 825.01
Immob. grevées de droits					
Total III	2 027 092.24	423 229.04	6 657.22		2 443 664.06
TOTAL GENERAL	2 121 296.78	448 051.98	21 045.86		2 548 302.90

2.1.3 Actif circulant

2.1.3.1 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués en fonction du prix moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Provisions sur stocks :

Des provisions ont été constituées si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût des produits en stock.

La méthode statistique appliquée au coût d'entrée a conduit à appliquer les taux forfaitaires suivants :

Dernière date d'entrée en stock	Taux forfaitaire % dépréciation
Inférieure à 2 ans	0
> 2 ans et < 3 ans	30
> 3 ans et < 4 ans	60
> 4 ans	95

2.1.4 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Les autres créances représentent la participation restant à recevoir des financeurs des contrats à long terme (ex Life...). Elles sont évaluées selon la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

2.1.4.1 Classement par échéance :

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an ou plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP	55 000	UR		US		55 000		
	Autres immobilisations financières	UT	12 319	UV		UW		12 319		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	18 323		18 323					
	Autres créances clients	UX	443 301		443 301					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation des titres) / Prêts ou redevances en garantie * (Autres dépréciations constatées) UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	20 410		20 410					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	35 080		35 080				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 951		15 951				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	19 190		19 190				
		Divers	VP	349		349				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 796 357		3 796 357					
	Charges constatées d'avance	VS	50 865		50 865					
	TOTAUX	VT	4 467 148		4 399 829		67 319			

2.1.4.2 Provisions sur autres créances :

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il apparaît une perte probable.

2.1.4.3 Disponibilités et divers

La valeur d'inventaire retenue est le prix de revient lors de l'entrée en portefeuille.

En fin d'exercice, il n'a pas été constaté de plus ou moins-values latentes.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs et réserves

Le résultat de l'exercice 2013 (soit + 281 469 €) a été affecté par l'Assemblée Générale en report à nouveau et autres réserves.

2.2.2 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs	228 655			228 655
Subventions invest; terrains	2 011 153	4 198		2 015 351
Libéralités legs	329 588			329 588
Libéralités legs - terrains	327 200	20 319		347 519
Réserves diverses	3 653 317	72 421		3 725 738
Report à nouveau	(209 048)	209 048		0
Résultat comptable de l'exercice	281 469	(111 995)	281 469	(111 995)
Total	6 622 334	193 991	281 469	6 534 856

2.2.3 Subventions d'investissement sur des biens non renouvelables

Elles concernent essentiellement la perception de subventions d'investissement sur des projets : construction de la Station Ornithologique des Sept Iles, réalisation du siège des Fonderies de Rochefort, réhabilitation de la ferme du Grand Mothais et aussi divers autres projets qui sont suivis par années de perceptions.

Les subventions sont amorties conformément au règlement 99-01 du CRC car l'association considère que les biens ne sont pas renouvelables (au sens financier) sur ses deniers propres.

Compte	Libellé	31/12/2013	Aug.	Dim.	31/12/2014
131	SUBVENTION INVESTISSEMENT				
	7 îles	172 393			172 393
	Fonderies	1 877 086	12 690	0	1 889 776
	Grand Mothais	419 070			419 070
	Divers acquisitions 2009	66 013		66 013	0
	Muséo des 7 îles	480 640			480 640
	Divers acquisitions 2010	74 108			74 108
	Divers acquisitions 2011	152 642			152 642
	Divers acquisition 2012	200 532			200 532
	Divers acquisitions 2013	14 622			14 622
	Divers acquisitions 2014	0	119 090		119 090
	SUBV DOT AMORT RN BAIE AIGUILLON	19 679	4 712		24 391
	SUBV DOT AMORT RN MOEZE	34 000	10 070		44 070
	SUBV DOT AMORT RN LILEAU	16 000	4 028		20 028
	SUBV DOT AMORT RN YVES	22 000	6 042		28 042
	SUBV DOT AMORT RN MULLEMBOURG	8 235	2 745		10 980
	SUBV DOT AMORT RN SD PAYRE	10 400	2 290		12 690
	SUBV DOT AMORT RN BELLE HENRIETTE	3 000	3 060		6 060
	SUBV DOT AMORT 7 ILES	47 120	9 280		56 400
	Total	3 617 539	174 007	66 013	3 725 533
139	SUBVENTION INVEST. AMORTIE				
	7 îles	-97 578	-2 413		-99 991
	Fonderies	-378 784	-75 990	0	-454 774
	Grand Mothais	-44 312	-17 609		-61 921
	Divers acquisitions 2009	-61 081	-4 932	-66 013	0
	Muséo des 7 îles	-109 314	-39 751		-149 065
	Divers acquisitions 2010	-24 585	-13 298		-37 883
	Divers acquisitions 2011	-35 607	-19 602		-55 210
	Divers acquisition 2012	-10 528	-20 053		-30 581
	Divers acquisitions 2013	-2 534	-2 924		-5 459
	Divers acquisitions 2014	0	-242		-242
	BAIE AIGUILLON		-621		-621
	MOEZE		-2 069		-2 069
	LILEAU				0
	YVES		-8		-8
	MULLEMBOURG		-882		-882
	PAYRE	-1 175	1 175		0
	BELLE HENRIETTE				0
	7 ILES	-1 822	-1 853		-3 675
	Total	-767 324	-201 071	-66 013	-902 382
	SUBVENTION INVEST. NETTE				
	7 îles	74 815	-2 413	0	72 402
	Fonderies	1 498 301	-63 300	0	1 435 002
	Grand Mothais	374 758	-17 609	0	357 150
	Divers acquisitions 2009	4 932	-4 932	0	0
	Muséo des 7 îles	371 326	-39 751	0	331 575
	Divers acquisitions 2010	49 523	-13 298	0	36 225
	Divers acquisitions 2011	117 035	-19 602	0	97 432
	Divers acquisition 2012	190 004	-20 053	0	169 950
	Divers acquisitions 2013	12 087	-2 924	0	9 163
	Divers acquisitions 2014	0	118 849	0	118 849
	AIGUILLON	19 679	4 091	0	23 770
	MOEZE	34 000	8 001	0	42 001
	LILEAU	16 000	4 028	0	20 028
	YVES	22 000	6 034	0	28 034
	MULLEMBOURG	8 235	1 863	0	10 098
	PAYRE	9 225	3 465	0	12 690
	BELLE HENRIETTE	3 000	3 060	0	6 060
	7 ILES	45 298	7 427	0	52 725
	Total	2 850 215	-27 064	0	2 823 152

2.2.4 Provisions pour risques et charges

Libellé de la provision	Inscrites au 01/01/2014	Dotation 2014	Reprise 2014	Inscrites au 31/12/2014
Devises	15	14	15	14
Provision risque avec un tiers	0			0
Provision retraite (1)	751 045	52 304	169 824	633 525
Provision pour charges (2)	50 000	0	0	50 000
Total	801 060	52 318	169 839	683 539

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 1.8 % avec un taux de charges sociales de 50 %. L'engagement total est de 698 917 €. L'écart avec 633 525 correspond à un écart actuariel qui est lissé depuis la clôture 2012 jusqu'à la clôture 2017.

(2) Risque sur prêt

2.2.5 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	2 831
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	14 344

2.2.6 Fonds dédiés

L'article 3 du règlement n°99-01 donne la définition suivante :

«Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par **des tiers financeurs** à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Montant en Euros	Fonds à dégager au 01/01/2014 A	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689) B	Utilisations en cours d'exercice (789) C	Fonds restants à engager au 31/12/2014 D = A + B - C
Sur subv. Fonctionnement affectées (194 000) (Conv. Pluri. Annuel. Objectifs) (Autres)	631 990	532 377	535 594	628 773
Sur générosité du public (dons manuels, 195 000)	540 828	204 081	277 531	467 378
Sur legs et donations affectés	Néant			
Total	1 172 818	736 458	813 125	1 096 151

2.2.7 Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance (298 K€) ont été enregistrés en fin d'exercice ; ils concernent notamment :

- les abonnements aux revues Oiseau Magazine, Ornithos et Rapaces pour 2015 75 K€
- les cotisations pour 2015 88 K€
- indemnités d'assurance non engagés 32 K€
- autres produits d'exploitation 103 K€

2.2.8 Dettes

Classement par échéances :

CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
			à plus d'1 an à l'origine	VH	1 075 347	207 764	568 201
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	817 925	817 925		
		Personnel et comptes rattachés	8C	552 929	552 929		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	608 563	608 563		
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	31 134	31 134		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	193 210	193 210		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
		Groupe et associés (2)	VI				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	323 456	323 456		
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	ZI				
		Produits constatés d'avance	8L	297 753	297 753		
		TOTAUX	VY	3 900 321	3 032 738	568 201	299 380
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	193 466			

3 Notes sur le compte de résultat

3.1 Produits

Les produits sont comptabilisés selon les règles appliquées en matière de sectorisation fiscale et selon leur taux de TVA.

Les produits correspondant à la gestion des contrats à long terme sont comptabilisés en fonction de l'avancement du programme et la contribution des financeurs.

Les reprises sur amortissements et provisions correspondent principalement à :

- l'ajustement des provisions pour les valeurs d'exploitation (stocks, créances) ;
- l'annulation des provisions pour les événements intervenus en 2014.

Les aides de l'Etat et des collectivités publiques (Conseil Régional, Agence de l'Eau, EDF) pour les emplois jeunes sont comptabilisées dans la ligne « subvention à l'emploi » (compte 742) et non pas en diminution des charges de personnel (compte 641).

Pour les legs et donations par acte authentique, le traitement comptable prend en considération le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable qui oblige à séparer les phases d'acceptation et d'autorisation en *comptabilité des engagements* de celle de la réalisation des legs ou donations qui seule figure en *comptabilité générale*.

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables sont considérés comme des apports au fonds associatif, ne transitant pas par des comptes de produits.

4 Autres informations

4.1 Associations liées

Des opérations ont été effectuées au cours de l'exercice avec des associations liées (Associations locales L.P.O.).

Natures de versements	2014	2013
Reversement quote part adhésions	116 274	114 024
Interventions sous traitance	154 129	231 016
Projet FIVA	33 550	49 600
Co-financement actions	163 122	135 289
Total	467 075	529 929

4.2 Fonds de dotation LPO

L'association a perçu du Fonds de dotation LPO : 76 692 €

L'association a versé au Fonds de Dotation LPO : 0 €

4.3 Engagements donnés

Néant.

4.4 Engagements reçus

Legs à réaliser : 1 108 K€

4.5 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations de services, dons en nature, mise à dispositions...) n'ont fait l'objet d'aucune évaluation dans les états financiers.

L'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 permet, sous certaines conditions, aux bénévoles de bénéficier de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leur frais non remboursés, pour 2014, cela a représenté une somme de 87 564 €.

La L.P.O. bénéficie de prêts de locaux sur certains sites.

4.6 Tableau des effectifs au 31/12/2014

	Cadres	Non cadres
Effectifs	40	122

4.7 Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)

La rémunération des trois cadres les mieux rémunérés représentent 203 977 €.

4.8 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC
Honoraires pris en charge au titre de la mission de contrôle légal des comptes	27 816 €
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0 €
Honoraires totaux	27 816 €

4.9 CICE

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 12 K€.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été en compte de Créance vis-à-vis de l'Etat.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié) sur la partie fiscalisée de l'association.

Ce produit vient améliorer la compétitivité de l'association.

5 Comptes Emplois Ressources

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	en % du budget	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	% budget	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	(1)	(2)	(3)		(2)	(4)	(4)
AGIR pour la BIODIVERSITÉ							
1 - MISSION SOCIALES *	10 557 666	86%		REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE			1 140 699
1.1 Réalisées en France	10 378 508	85%		1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 909 887	16%	1 909 887
- Actions réalisées directement	10 252 878	84%	671 122	- Dons manuels non affectés	371 815		371 815
Les travaux préhabiles aux actions de protection de la nature	2 995 827	24%	604 180	- Dons manuels affectés	262 208		262 208
Protection - gestion - espèces - espaces - outils de communication	3 906 114	32%	389 694	- Legs et autres libéralités non affectés	1 275 864		1 275 864
Sensibilisation à l'environnement	1 812 667	15%	0	- Legs et autres libéralités affectés	0		0
Diffusion par correspondance (DPC)	1 338 270	13%	0	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0		0
- Versements à d'autres organismes agissant en France	125 622	1%		2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	5 775 449	48%	
Reversement associations locales LPO	125 622	1%		2.1 DPC	1 655 140		
Versement fonds de dotation LPO	0	0%		2.2 Cotisations	680 131		
	179 166	1%	34 838	2.3 Mécenat panaméan	869 081		
1.2 Réalisées à l'étranger	139 038		0	2.4 Exportations (hors clients publics)	599 066		
- Actions réalisées directement	139 038		0	2.5 Revenus	451 048		
- Versements à un organisme centre ou d'autres organismes (Biodivle Internat)	440 128		367 905	2.6 Accueil animation	310 652		
	664 987	5%	0	2.7 Ressources fondations	477 160		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	567 905			2.8 Autres ressources	744 171		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs	297 082			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 384 783	36%	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés				3.1 Europe	489 780		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				3.2 Etat Français	2 463 402		
	1 036 126	8%		3.3 Régions	187 377		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				3.4 Conseils généraux	196 248		
Frais de fonctionnement				3.5 Communes	267 042		
				3.6 Agences de l'eau	338 887		
				3.6 Autres	442 057		
				4 - AUTRES PRODUITS			
				1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	12 070 119	100%	
				II - REPRIS DES PROVISIONS	0		
				III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	813 126		
				PUBLIC			75 448
				(cf tableau des fonds déduits)			
				V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	111 994		
				V - TOTAL GENERAL	12 995 239		1 983 335
				VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			
				VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	456 612		
				VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			-2 158 887
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE			1 085 147

5.1 Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2014

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2014.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

5.2 Emplois (colonne 1)

5.2.1 Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

5.2.1.1 Réalisations en France :

Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont principalement les sites Natura 2000.
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : la LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De par son objet, cette activité de diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

5.2.1.2 Versements à d'autres associations agissant en France :

Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

5.2.1.3 Réalisés à l'étranger

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Bulgarie, Sénégal...) et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français).

5.2.2 Frais de recherche de fonds

5.2.2.1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning...).

5.2.2.2 Frais de recherche des autres fonds privés

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

5.2.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

III-Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

5.3 Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectées. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100 % en prélevant une quote-part des ressources collectées.

V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

5.4 Ressources collectées sur 2014 (colonne 2)

5.4.1 Ressources collectées auprès du public

5.4.1.1 Dons et legs collectés

1.1-a Dons manuels non affectés

Ils sont réalisés à 80 % par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

1.1-b Dons manuels affectés

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

1.1-c Legs et autres libéralités non affectés

Les legs reçus par la LPO en 2014, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

5.4.2 Autres fonds privés

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

5.4.3 Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires...) et des collectivités territoriales (sur projets).

V-Insuffisance de ressources de l'exercice :

Il correspond au déficit comptable de l'association réalisé en 2014.

5.5 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2014 (colonne 4)

5.5.1 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100 % des legs non utilisés sur ces trois années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.